

An: EDA  
 Telegrammdienst  
 3003 Bern

Referenzen und Initialen

nep / hem / mol

Adresse (für Telex an Dritte)


Chiffriert

Ja

Nein

Priorität

Norm.

Dring.

Flash

Faktura

Text erg.

F. I.

Absender

Bureau de l'intégr.

Seite-Nr.

1

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

Réunion ministérielle informelle de l'AELE

Genève, 1-2 mars 1991

Les Ministres des pays de l'AELE ont tenu une réunion informelle les 1er et 2 mars à Genève sous la Présidence de M. W. Schuessel (Autriche). Ils ont déploré le durcissement de ton de la CE depuis le début de l'année ainsi que, d'une part l'augmentation constante de ses exigences, d'autre part le rétrécissement des offres communautaires. De plus, ils ont fait le point sur les relations avec les pays tiers.

L'objectif de cette réunion restreinte a été de donner des directives aux négociateurs sur plusieurs points nécessitant, à ce stade, une décision ministérielle pour parvenir à une position AELE, en tenant compte de la marge de manoeuvre disponible dans les négociations dans la phase finale actuelle.

Sur le plan du "decision-making", les Ministres ont reconnu que la CE, notamment la Commission et le Parlement européen, n'accepteront probablement pas un "decision-shaping" à 19 et qu'un tel concept ne pourra pas être inscrit dans le futur Traité; ils n'ont toutefois pas exclu que des sous-organes à 19 du Conseil des Ministres EEE puissent être créés, le cas échéant, par ce Conseil. Les Ministres ont décidé que les pays de l'AELE proposeront à la CE que le texte du Traité s'en tienne au texte de la Déclaration du 19.12.90 (Annexe), l'interprétation des compétences précises

Letzte  
Zeile

5.87 80 000 39665

Datum: 4.3.91

Tel. intern 23'27

Visum:

Dodis



An: EDA  
Telegrammdienst  
3003 Bern

Referenzen und Initialen


Adresse (für Telex an Dritte)


Chiffriert

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ja	Nein

Priorität

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Norm.	Dring.	Flash

Faktura

Text erg.

F. I.

Absender

Seite-Nr.

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

de ces organes leur étant laissée.

Les Ministres ont également longuement débattu sur les procédures AELE-interne de l'organe mixte EEE; alors que 5 délégations étaient en faveur que l'AELE ne parle que d'une seule voix, la Suisse a insisté pour que chaque partie contractante puisse, en tout temps, s'exprimer individuellement. Les Ministres ont réalisé un compromis en acceptant que les pays de l'AELE parleront d'une seule voix seulement au moment de la prise de décision, que pendant la phase d'élaboration des décisions, les pays de l'AELE auront le droit de s'exprimer individuellement, tout en essayant d'arriver à des positions communes présentées d'une seule voix.

Sur proposition suisse, les Ministres ont maintenu la possibilité de "l'opting out" individuel au cas où aucun consensus n'était possible à la fin du processus de "decision-making" et chargé le groupe de négociations V de discuter cette question avec la CE.

Pour la comitologie, les Ministres ont chargé le groupe V d'examiner d'abord sur le plan AELE interne un texte de compromis suédois qui suggère une coopération étroite ("involvement") au niveau des comités CE sans pour autant exiger explicitement une participation directe aux comités CE, cette question devant être négociée cas par cas sur une base pragmatique avec la CE.

Pour la surveillance de la CE en tant que telle, les Ministres ont

Letzte Zeile

5.87 80 000 39665	Datum: _____	Visum:
	Tel. intern _____	

An: EDA  
 Telegrammdienst  
 3003 Bern

Referenzen und Initialen


Adresse (für Telex an Dritte)


Chiffriert

Ja

Nein

Priorität

Norm.

Dring.

Flash

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Seite-Nr.

3

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

reconnu que la structure de l'EEE était déséquilibrée dans le sens que la CE, en tant que partie contractante surveillait les Etats membres de la CE, alors que seul un organe indépendant surveillerait les pays de l'AELE. Il en résulte que les Ministres ont admis ne pas pouvoir exiger une surveillance juridique de la CE lorsque sa contrepartie, l'organe de surveillance des pays de l'AELE, ne sera pas partie contractante du Traité et, par conséquent, pas soumis à une surveillance juridique. Cela a conduit les Ministres à accepter comme hypothèse de travail que la CE soit soumise à une surveillance politique par l'organe mixte EEE avec la possibilité d'obtenir une interprétation juridique sur une question par l'organe judiciaire EEE.

Pour les clauses de sauvegarde destinées à remplacer des exceptions permanentes, les Ministres ont maintenu la position des pays de l'AELE. Ils n'ont toutefois pas exclu que les négociateurs étudient des alternatives offrant exactement le même effet que des clauses par pays ou sectorielles tant dans la substance que dans la présentation politique.

Pour ce qui est des périodes transitoires, les Ministres ont maintenu leur position tout en s'engageant, dans la mesure du possible, à rendre plus homogène entre pays de l'AELE les périodes transitoires et à les limiter dans la mesure du possible, à deux ans pour les adaptations techniques.

Letzte Zeile

5.87 80 000 39665	Datum: _____	Visum:
	Tel. intern _____	

An: EDA  
Telegrammdienst  
3003 Bern

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Four empty rectangular boxes for references and initials.

Four empty rectangular boxes for the address.

Chiffriert

Priorität

Faktura

Text erg.

F. I.

Absender

Seite-Nr.

Empty box for sender name.

4

Ja

Nein

Norm.

Dring.

Flash

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Pour le transit, la Suisse et l'Autriche ont indiqué que des efforts majeurs seront faits pour conclure ces négociations avant la signature du Traité EEE et que les autres pays de l'AELE seront informés des progrès réalisés.

Pour la cohésion, les Ministres ont reconnu qu'il existe un lien entre le poisson, l'agriculture et le fonds. Les Ministres ont maintenu leur position sur le poisson en relevant les divergences de vues fondamentales existant encore avec la CE; pour le fonds, la Finlande s'est opposée, la Suède a proposé que le fonds ne s'applique qu'aux pays donnant une offre insuffisante sur le volet agricole alors que tous les autres pays ont été très réticents. Une proposition CE étant imminente, les Ministres ont chargé les négociateurs de préparer un concept qui pourrait être envisageable. Pour l'agriculture, la Suisse a fait valoir ses vues dans le sens que les discussions bilatérales se poursuivront, chaque pays de l'AELE étant prêt à examiner la possibilité d'améliorer son offre.

Les Ministres ont, enfin, laissé le soin à la Présidence autrichienne de juger, le moment venu, si une réunion ministérielle AELE-CE, serait appropriée pour le 16 ou 17 avril prochain suite à une proposition de la Présidence luxembourgeoise.

Jakob Kellenberger

Letzte Zeile

Datum: \_\_\_\_\_  
Tel. intern \_\_\_\_\_  
Visum: \_\_\_\_\_

5.87 80 000 39665

BUREAU DE L'INTEGRATION DFAE/DFEP

4 mars 1991

a/g

nep/mol

764.1

Note au Service de Presse et d'Information, DFAE

---

Contribution à : Information hebdomadaire

Titre : Réunion ministérielle informelle de l'AELE,  
Genève, 1-2 mars 1991

Partie : I

Rédigé par : Ph. NELL

Ecrit par : N. Molina da Mata

BUREAU DE L'INTEGRATION DFAE/DFEP

p.o. H. Hermann

(J. Kellenberger)